



Conseils de secteurs et permanences d'élus

Comme le stipule la Loi de février 2002 portant sur la démocratie de proximité, des **conseils de secteurs** ont été mis en place à Toulon, comme dans toutes les communes de plus de 80 000 habitants.

Composés de quatre collèges (6 élus municipaux, 2 représentants de chaque CIL du secteur, des représentants d'associations et 5 représentants de la population), ils ont été renouvelés suite aux élections municipales de 2014 et poursuivent leurs missions originelles :

- Le développement de la démocratie participative qui permet aux habitants d'être mieux associés à la vie locale,
- Le renforcement d'une réflexion commune fondée sur l'échange, la consultation et la concertation.

Parallèlement à ces rencontres ponctuelles, les **élus de secteurs** sont également à l'écoute de la population tout au long de l'année. Les Toulonnaises et les Toulonnais peuvent ainsi les rencontrer lors de leurs **permanences, deux jours par mois** (hors période de vacances).

Elles se tiennent dans des **structures accessibles** (maison de quartier, club de retraités, mairie annexe, etc.) et permettent un **échange direct** sur l'ensemble des sujets qui constituent le quotidien des administrés.

Les différents secteurs et leurs élus :

Secteur 1 : Notre Dame des Routes, Hameau de Rigoumel, Les Routes-Pont de Bois-Les Arènes, Valbertrand.

Élu responsable : Martine Bérard

Téléphone : 04 94 36 84 31

Fax : 04 94 36 87 29

Courriel : mberard@mairie-toulon.fr [2]

Secteur 2 : Saint Pierre-Vallée des Moulins, Hubac-Nord Faron, Les Favières, Le Jonquet, Fort Rouge.

Élu responsable : Martine Bérard

Secteur 3 : La Beaucaire, Pont Neuf-Escaillon, Lagoubran, Bon Rencontre.

Élu responsable : Florence Feunteun

Téléphone : 04 94 36 30 11

Fax : 04 94 36 85 84

Courriel : ffeunteun@mairie-toulon.fr [3]

Secteur 4 : Rodeilhac, Barbès-Fort Blanc-Pré Fauchier, Temple Espagne, Pont-du-Las, Saint Roch.

Élu responsable : Florence Feunteun

Secteur 5 : Super Toulon-Faron, Valbourdin, Claret-les Lices-Montéty-Sainte- Anne, Siblas-Val Fleuri, 3 Quartiers-Darboussèdes-Kleber-Beau Soleil-Croix Vidal.

Élu responsable : Hélène Audibert

Téléphone : 04 94 36 30 58

Fax : 04 94 36 30 32

Courriel : haudibert@mairie-toulon.fr [4]

Secteur 6 : Haute ville, Place d'Armes, Cathédrale-Besagne, la Rode, Cœur de Cité.

Élu responsable : Hélène Audibert

Secteur 7 : Champ de Mars, Saint Jean du Var.

Élu responsable : Laurent Jérôme

Téléphone : 04 94 36 87 48

Fax : 04 94 36 87 10

Courriel : ljerome@mairie-toulon.fr [5]

Secteur 8 : Toulon Nord Est-Beaulieu, Sainte Musse-La Ginouse, Brunet-Font Pré.

Élu responsable : Laurent Jérôme

Secteur 9 : Mourillon Centre-Port Marchand, Mourillon Sud-Mitre-Port de Plaisance, Cap Brun-Petit Bois.

Élu responsable : Marcelle Gherardi

Téléphone : 04 94 36 89 16

Fax : 04 94 36 89 51

Courriel : mgherardi@mairie-toulon.fr [6]

Secteur 10 : La Palasse-La Barentine-Pont du Suve-Collet de Gipon, Les Ameniers, Aguillon-Eygoutier, Serinette-La Barre-Les Amoureux.

Élu responsable : Marcelle Gherardi

Calendrier des permanences d'élus dans les secteurs de 9h30 à 11h30

- Les mardis 10 et 24 Septembre 2019,
- Les mardis 8 et 22 Octobre 2019,
- Les mardis 12 et 26 Novembre 2019,
- Le mardi 10 Décembre 2019.

Pour tout renseignements 04 94 36 30 11

Les lieux de permanences sont :

Secteurs 1 et 2 : mairie Annexe des 4 chemins des Routes (rdc).

Secteurs 3 et 4 : mairie Annexe du Pont du Las.

Secteur 5 : club de Retraités de Siblas.

Secteur 6 : salle Franck Arnal quartier de la Rode.

Secteur 7 : mairie Annexe de Saint Jean du Var.

Secteur 8 : maison des Services Publics.

Secteur 9 : mairie Annexe du Mourillon.

Secteur 10 : mairie Annexe de la Serinette.

- [Mairie annexe des 4 chemins des Routes](#) [7] (rdc)
- [Mairie annexe du Pont du Las](#) [8]
- [Club de retraités de Siblas](#) [9]
- [Mairie annexe de Saint Jean du Var](#) [10]
- [Maison des services publics de Ste Musse](#) [11]
- [Mairie annexe du Mourillon](#) [12]
- [Mairie annexe de La Serinette](#) [13]

Des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires

La Loi de février 2014, dite « de programmation pour la ville et la cohésion urbaine » est venue **compléter le dispositif**. Elle prévoit la mise en place de **conseils citoyens** dans chaque secteur prioritaire de la ville (la Beaucaire – la Florane – Pontcarral – Pont-du-Las/Rodeilhac – Beaulieu/Sainte-Marie – Sainte-Musse – Cœur de ville (centre ancien) – le Jonquet/la Baume/le Guynemer).

Les CIL, pierre angulaire de la démocratie de proximité

Associations représentatives des habitants des différents quartiers, les Comités d'intérêt local sont plus d'**une quarantaine** sur le territoire de la commune.

Acteurs à part entière de la *vie locale*, ils sont depuis de nombreuses années les interlocuteurs privilégiés des élus en matière de **concertation** et d'**échange d'informations**.

C'est d'ailleurs en s'appuyant sur leur vitalité que l'équipe municipale multiplie les contacts directs sur le terrain.

(En dix ans, on a par exemple recensé quelque 2 200 **visites de chantiers**, 1 900 **doléances** prises en compte et plus de 1 500 **réunions publiques**. Un bilan que partagent, chacun dans son rôle, élus et représentants des CIL et dans lequel on peut citer la récente présentation par le Maire, en salle du conseil municipal, du projet Chalucet aux responsables de CIL.)

Plus d'informations :

➤ En mairie :

Cabinet de Mme Florence Feunteun

Adjoint au maire en charge des relations avec les CIL

Téléphone : 04 94 36 30 11

Fax : 04 94 36 85 84

Courriel : ffeunteun@mairie-toulon.fr [3]

➤ Auprès des fédérations de CIL :

www.cil-toulon-est.org [14]

www.fede.cil.ouest83.free [15]

Contacts -

➤ TOUT L'ANNUAIRE [16]

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/mtp_mairie_democratieproximite_001.jpg

[2] <mailto:mberard@mairie-toulon.fr>

[3] <mailto:ffeunteun@mairie-toulon.fr>

[4] <mailto:haudibert@mairie-toulon.fr>

[5] <mailto:ljerome@mairie-toulon.fr>

[6] <mailto:mgherardi@mairie-toulon.fr>

[7] <https://www.toulon.fr/node/2767/>

[8] <https://toulon.fr/node/9666>

[9] <https://www.toulon.fr/node/9976>

[10] <https://toulon.fr/node/9665>

[11] <https://toulon.fr/node/9663>

[12] <https://toulon.fr/node/9667>

[13] <https://toulon.fr/node/9664>

[14] <http://federation-cil-toulon-est.org/>

[15] <http://fede.cil.ouest.83.free.fr/>

[16] <https://www.toulon.fr/annuaires>